

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

6n – Tableau de surface des zones

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	20/06/2019	07/11/2024	

Le Président,

Zones	Surface en ha
A Zone agricole générale	20826,2
AP Secteur agricole destinée à la préservation des paysages identitaires	495,4
AR Secteur agricole dédié à la recherche et à l'enseignement	7,8
AV Secteur agricole liée à une aire d'accueil des gens du voyage	3,4
AY Secteur agricole liée aux activités économiques industrielles et/ou artisanales isolées et de faible ampleur	14,9
Total zones A	21347,7
N Zone naturelle générale	21938,4
NC Secteur dédié au stockage et au transport de déchet inertes	2,8
Ner Secteur dédié à l'implantation de dispositifs de production d'énergies renouvelables	165,9
NHI1 Secteur dédié aux résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs	2,5
NHI2 Secteur dédié aux résidences Légères de loisirs sans fondation	4,7
NL Secteur dédié à des espaces naturels de loisirs et à des équipements publics de loisirs	92,3
NP Secteur dédié à la valorisation du patrimoine bâti remarquable	73,8
NT Secteur dédié à l'hébergement touristique et aux activités de loisirs	34,5
Total zones N	22315,0
UA1 Secteur urbain central des polarités principales (Seiches, Durtal, Tiercé)	168,5
UA2 Secteur urbain central des autres communes	230,6
UA4 Hameau ancien avec valeur architecturale et/ou patrimoniale	45,1
UB1 Secteur urbain périphérique des polarités principales (Seiches, Durtal, Tiercé)	278,7
UB2 Secteur urbain périphérique des autres communes	453,9
UB3 Hameau lié à un développement urbain récent avec possibilité de densification	38,5
UB4 Hameau lié à un développement urbain récent	89,2
Uya Secteur urbain associé au Parc d'activités des Portes de l'Anjou (Durtal), destinée aux activités économiques de grandes ampleurs	65,4
Uyb Secteur urbain destiné aux activités économiques d'ampleur intermédiaire	350,1
UYc Secteur urbain destiné au développement mixte des activités économiques dont le commerce	5,6
UZ Zone dédiée à l'aéroport Angers-Marcé et au Parc d'activité associé	247,3
Total zones U	1972,7
1AUa Zone à urbaniser à vocation mixte, dont tout ou partie est liée à une centralité d'un bourg.	8,3
1AUd Zone à urbaniser, à vocation mixte, périphérique d'une centralité d'un bourg	10,0
1AUe Zone à urbaniser à vocation dominante d'équipements collectifs	3,2
1AUh Zone à urbaniser à vocation dominante d'habitat	69,6
1AUy Zone à urbaniser à vocation économique	32,5
2AU Zones à urbaniser destinées à être aménagées à long terme	11,3
Somme zones AU	134,9
TOTAL	45770,2